

Brochure d'information: Personnes de contact pour les écoles à plein temps qui sont libres d'accès (OGS= Offene Ganztagschule)

1. Le contrat pour la participation à l'école à plein temps doit être envoyé en version originale à la ville de Solingen:

Stadt Solingen, Schulverwaltung, Bonner Straße 100, 42697 Solingen

Les signatures de tous les titulaires de l'autorité parentale sont obligatoires.

Si vous avez des questions ou des remarques concernant un changement d'adresse ou de nom, veuillez contacter

ogs@solingen.de

2. Si vous voulez annuler la participation à l'école à plein temps, veuillez contacter uniquement l'office d'école (Schulbüro).

3. Le contrat pour le repas de midi doit être signé par vous et envoyé à l'organe responsable de l'école à plein temps (par exemple: Caritas, KJW, Diakonie etc.).

4. Vous avez le droit de déposer une demande de prise en charge pour les frais du repas de midi (BuT-Antrag), si vos enfants habitent dans un ménage où on est soutenu par l'état (par exemple ALG II et Sozialgeld SGBII/Hartz IV).

L'office de l'école peut vous donner le formulaire de demande.

C'est à vous de compléter le formulaire de demande. Ensuite, l'office de l'école va le timbrer.

Finalement, vous devrez envoyer le formulaire à cette adresse:

Stadt Solingen, SD 59-36-2 Bildung und Teilhabe, Postfach 100 165, 42601 Solingen

5. Les contributions de parents pour l'école à plein temps seront calculées sur la base de vos revenus par le service de l'enfance et de la jeunesse (Stadtdienst Jugend).

Vous recevez une décision sur les taux de contribution après les vacances d'été.

Il est obligatoire de présenter des preuves de revenus.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le personnel du service de l'enfance et de la jeunesse:

elternbeitraege@solingen.de ou 0212/290-5999